



ÉDITO



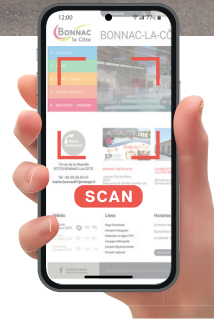
Chères Bonnacoises, chers Bonnacois,

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à prendre part à un moment important de la vie démocratique de notre commune. Par votre mobilisation, vous avez accordé votre confiance à notre liste Agir Ensemble pour Bonnac.

Je veux, en mon nom personnel comme au nom de toute l'équipe municipale, vous adresser mes remerciements les plus sincères et les plus chaleureux. Cette confiance nous honore. Elle nous engage pleinement. Nous la recevons avec humilité, avec gravité, mais aussi avec une volonté intacte d'agir au service de Bonnac-la-Côte et de l'ensemble de ses habitants.

Dès les premiers jours du mandat, notre équipe s'est mise au travail avec un cap clair : servir l'intérêt général, dans un esprit de proximité, d'écoute et d'efficacité. Notre ambition est simple : être utiles, concrètement, au quotidien, et faire avancer notre commune avec sérieux, méthode et engagement.

Nous avons la conviction profonde qu'un mandat municipal ne se conduit pas à distance, mais avec les habitants. C'est pourquoi nous rendrons compte régulièrement de nos actions, avec clarté et transparence, et nous poursuivrons le dialogue avec la population dans une démarche pleinement participative.



Retrouvez toute
L'ACTUALITÉ
de Bonnac-la-Côte
EN LIGNE !

Nous croyons à l'écoute, à la concertation et à l'intelligence collective pour construire des réponses justes, utiles et durables.

Dans un monde traversé par les tensions, les incertitudes et les inquiétudes, nous mesurons d'autant plus la valeur de ce que nous avons ici : un cadre de vie préservé, une commune à taille humaine, des services de proximité, une vie locale active et un lien social précieux. Cette qualité de vie, qui fait la force et l'attractivité de Bonnac-la-Côte, n'est jamais acquise. Elle doit être protégée, consolidée et préparée pour l'avenir avec lucidité, constance et sens des responsabilités.

Ce début de mandat ouvre une nouvelle étape pour notre commune. Une étape que nous voulons placer sous le signe de la confiance, du travail collectif et de l'action. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous resterons pleinement à votre disposition, à votre écoute et à vos côtés.

Plus que jamais, nous voulons avancer avec vous, dans le respect de chacun, avec une seule boussole : l'intérêt général.

Construisons ensemble l'avenir de Bonnac-la-Côte.

Cédric PELTIER
Maire de Bonnac-la-Côte

DOSSIER

Le point sur...

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ont constitué un moment démocratique structurant pour la commune de Bonnac-la-Côte. La liste «Agir Ensemble pour Bonnac», conduite par Cédric Peltier, s'est présentée comme une démarche sans étiquette, centrée exclusivement sur l'intérêt général et la proximité avec les habitants.

À l'issue du scrutin, les Bonnacoises et Bonnacois ont élu leurs 19 conseillers municipaux, dans le cadre du suffrage universel direct, conformément aux règles électorales en vigueur.

UN CONSEIL MUNICIPAL RAPIDEMENT OPÉRATIONNEL

À la suite des élections, le conseil municipal s'est réuni afin de procéder à l'élection du maire et à l'installation de l'exécutif communal.

Cette étape a permis :

- l'élection du maire,
- la désignation des adjoints,
- la structuration des délégations,
- et la mise en place des premières orientations de travail.

Dans une logique d'efficacité et de lisibilité, l'organisation municipale a été pensée autour d'un principe clé :

- ➔ clarifier les responsabilités pour accélérer la mise en œuvre des projets.

DES COMMISSIONS STRUCTURÉES POUR AGIR EFFICACEMENT

Afin de garantir un pilotage rigoureux des politiques publiques locales, plusieurs commissions municipales ont été constituées.

Elles répondent à une double exigence :

- expertise thématique, pour traiter les enjeux de fond,
- travail collectif, pour associer l'ensemble des élus.

Ces commissions couvrent notamment :

- **Animation, Vie Associative, Attractivité, Communication**
- **Enfance, Jeunesse, Santé, Action sociale, Solidarité intergénérationnelle**
- **Administration générale, perspectives et pilotage**
- **Modernisation des équipements, Valorisation et perspectives du patrimoine, Suivi des travaux**
- **Urbanisme, Environnement, Cadre de Vie, Mobilités**

👉 Leur rôle est central :

préparer les décisions, instruire les projets et garantir une action publique structurée, transparente et efficace.

UNE GOUVERNANCE IMMÉDIATEMENT OPÉRATIONNELLE

Dès son installation, le conseil municipal s'est structuré pour être pleinement en ordre de marche avec :

- Cédric Peltier, Maire,
- Bernard Camporesi, 1^{er} adjoint,
- Caroline Parbaud, 2^{ème} adjointe,
- François Deluret, 3^{ème} adjoint,
- Isabelle Boudinaud, 4^{ème} adjointe.

Autour de cet exécutif, plusieurs conseillers délégués ont été désignés afin d'assurer un pilotage resserré et efficace des grands dossiers communaux, puis les commissions municipales ont été mises en place pour transformer rapidement les orientations en actions concrètes.

UN HÉRITAGE RESPECTÉ, UN AVENIR À CONSTRUIRE

Cette nouvelle étape s'inscrit aussi dans le respect du travail accompli par Claude Brunaud, figure marquante de la vie communale, après 43 années d'engagement au service de Bonnac-la-Côte. Ce passage de relais s'inscrit dans une logique de continuité républicaine : honorer l'engagement passé tout en ouvrant un nouveau cycle d'action.

UNE AMBITION PARTAGÉE : CONSTRUIRE LE BONNAC DE DEMAIN

Ce mandat s'ouvre avec une feuille de route exigeante :

- renforcer l'attractivité de la commune,
- préserver la qualité de vie,
- accompagner les transitions (écologique, numérique, territoriale),
- et consolider le lien entre la municipalité et les habitants.

➔ Le temps de l'action est engagé.

➔ Le cap est fixé : faire de Bonnac-la-Côte une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici la composition du conseil municipal issue de la nouvelle mandature :



Maire

Cédric Peltier
45 ans, chef de projet informatique.



1^{er} Adjoint :

Bernard Camporesi
63 ans, retraité, ancien ingénieur EDF.



2^{ème} adjointe :

Caroline Parbaud
47 ans, professeur.



3^{ème} adjoint :

François Deluret
47 ans, infirmier.



4^{ème} adjointe :

Isabelle Boudinaud
55 ans, infirmière.



Conseiller délégué :

Eric Lacorre
60 ans, chauffeur parc automobile.



Conseillère déléguée :

Audrey Jayet-Lavolette
43 ans, responsable communication.



Conseiller délégué :

Julien Mandon
48 ans, formateur prévention sécurité.



Conseillère déléguée :

Aude Gobelet
45 ans, infirmière.



Conseiller délégué :

Vincent Combelle
57 ans, dessinateur.



Conseillère déléguée :

Gaëlle Faure
43 ans, professeur des écoles.



Conseiller municipal :

Cyrille Laborde
54 ans, agent de conduite SNCF.



Conseillère municipale :

Nathalie Dissac
51 ans, professeur des écoles.



Conseiller municipal :

Antoine Villechenaud
31 ans, vendeur commerçant.



Conseillère municipale :

Emma Ritson
26 ans, responsable communication digitale.



Conseiller municipal :

Nicolas Vivion
44 ans, artisan.



Conseillère municipale :

Karine Delagnier
57 ans, assistante du Président de Limoges Métropole.



Conseiller municipal :

Dominique Thoureau
50 ans, infirmier.



Conseillère municipale :

Claire Nicolaizeau
39 ans, photographe.

Cette équipe traduit une réalité forte : des profils complémentaires, des générations représentées, et des parcours professionnels variés, au service d'une même ambition communale.



SOIRÉE CULTURELLE SUR L'HISTOIRE DES JARDINS JAPONAIS

La conférence organisée par l'association BONNAC LOISIRS le 31 janvier 2026 a réuni une cinquantaine de participants qui ont été captivés par l'animation proposée par l'association FUKUTSU-EN de Bonnac. Merci à Jean-Paul PAILLEY pour son intervention et la qualité des échanges qui se sont poursuivis lors d'un moment convivial.

BONNAC TERRE DE NATURE

Les perturbations climatiques et autres activités humaines peuvent modifier le cours des choses comme en témoigne le déracinement du châtaigner multiséculaire à Tramont ou ces 8 cigognes se reposant dans un pré, avenue de Maison Rouge. Merci à Madame Marliac pour sa contribution.



TROPHEE DES MONTS D'AMBAZAC



Les passionnés de la petite reine ont été mis à l'honneur le week-end des Rameaux.

En effet, l'Élan cycliste d'Ambazac, avec sa section Bonnac Piste, organisait plusieurs épreuves de la Fédération Française de Cyclisme.

Le samedi 28 mars, le site de Mortemarre a accueilli les plus jeunes à l'occasion d'une rencontre des écoles de vélo. Plus de 40 enfants se sont affrontés à travers différents ateliers et épreuves (adresse, vitesse, contre-la-montre et régularité), de quoi passer un bel après-midi.

Le lendemain matin, place à la 6^e édition du Trophée des Monts d'Ambazac Limoges Métropole, en catégories U15 et U17, filles et garçons.

Cette épreuve, organisée sur un circuit autour de Bonnac, a réuni 60 jeunes coureurs et couronné de beaux vainqueurs.

Pour clore l'après-midi, place aux coureurs Open, avec là aussi un beau peloton, où chacun a pu s'exprimer sur les 85 km prévus au programme, à une moyenne avoisinant les 40 km/h. Le spectacle a été au rendez-vous.

À en juger par les nombreux spectateurs présents au bord des routes, cette belle épreuve a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses.

Un grand merci aux organisateurs, aux signaleurs ainsi qu'aux agents de la commune, qui ont accompli un énorme travail afin que tout se déroule dans les meilleures conditions le jour J.

Rendez-vous l'année prochaine, avec encore quelques innovations à la clé.



CLAUDE BRUNAUD, 43 ANS AU SERVICE DE BONNAC-LA-CÔTE

Maire de Bonnac-la-Côte de 1983 à 2026, Claude BRUNAUD incarne un engagement rare par sa durée, sa constance et sa profondeur. Pendant plus de quatre décennies, il a œuvré avec détermination pour transformer une commune rurale en un territoire structuré, attractif et fidèle à son identité.

Issu d'une sensibilité de gauche, nourrie par des valeurs sociales et républicaines, il a toujours placé la solidarité, la laïcité et l'éducation au cœur de son action. Son fil conducteur : rassembler au-delà des clivages, dans un esprit d'écoute, de respect et d'intérêt général.

Dès son premier mandat, il engage la commune dans une dynamique de développement maîtrisé. Sous son impulsion, Bonnac-la-Côte s'est progressivement dotée d'équipements structurants :

- Extension et modernisation du groupe scolaire,
- Création d'équipements associatifs et sportifs,
- Développement des services à la population,
- Aménagement de zones d'activités et soutien à l'installation de professionnels de santé,
- Mise en valeur du patrimoine naturel, dont l'étang de Mortemarre.

Attaché à la qualité du cadre de vie, il a constamment veillé à concilier développement, préservation de l'environnement et équilibre territorial, avec une vision à long terme.

Parallèlement, son engagement intercommunal, notamment en tant que vice-président, lui a permis de défendre les intérêts de la commune sur des compétences majeures telles que l'assainissement, l'environnement ou les mobilités, tout en contribuant à des projets structurants à l'échelle du territoire. Au-delà des réalisations, Claude BRUNAUD revendique une certaine idée du mandat local : proximité, responsabilité, transparence et engagement humain.

Pour lui, la commune reste «la cellule de base de la démocratie», un échelon essentiel où l'élu agit au plus près des habitants. Il quitte ses fonctions avec humilité et animé par le sentiment d'avoir contribué, aux côtés de ses équipes, au développement et à la cohésion de Bonnac-la-Côte.

Son parcours laisse une empreinte durable et constitue un socle solide pour les générations d'élus à venir.

AGENDA



Samedi 25 avril :

Marché aux fleurs de printemps organisé par la section Art floral

Chasse aux œufs au stade organisée par l'ADPE

Du 26 mai au 6 juin :

Exposition annuelle de la Bogue à la Bibliothèque

Samedi 30 mai :

Limouzi Nature Week-end organisée par Bonnac rando

Samedi 6 juin – Dimanche 7 juin :

Bonnac Xtrême organisée par la section VTT

Samedi 13 juin :

Concert à l'église par la chorale

Samedi 20 juin :

Fête de la musique

Vendredi 3 juillet :

Soirée entrecôte organisée par le comité des fêtes

INFOS

De Bonnac

Limouzi Nature Week-end
BONNAC RANDO
à Bonnac-la-Côte le samedi 30 mai 2026

3 circuits : 5 km, 10 km, 15 km
randonnée, marche nordique, ...
départ à 14h pour les 15 km,
14h30 pour les 10 km,
15h pour les 5 km

renseignements
sur la page Facebook
de Bonnac Rando
et au 06 08 88 49 24

inscriptions à partir du 28 avril sur
Hello Asso Limouzi Nature
Week-end 2026
5€, gratuit pour les moins de 16 ans
inscriptions sur place le 30 mai : 6€

BONNAC la Côte ne pas jeter sur la voie publique

LIMOUZI NATURE WEEK-END

L'association Bonnac Rando a le plaisir d'annoncer l'organisation de la LNW 2026. Une collation conviviale sera offerte à l'arrivée pour partager un moment chaleureux entre participants. Nous espérons vous voir nombreux pour cette belle journée placée sous le signe de la nature, du sport et de la bonne humeur !

ATELIERS CRÉATIFS

Créations, technicité, convivialité, partage sont au cœur des deux ateliers de l'association Cré'Art'Soie :

- Peinture et soie un lundi après midi sur deux
 - Tricot, crochet... un mardi après midi sur deux
- Une séance d'essai est proposée, maison des associations à Bonnac la Côte.

Pour plus de renseignements :

Tél 06 81 81 57 41 ou 06 32 04 23 78

TOMBOLA DU BONNAC MOTO CLUB

TOMBOLA DU BONNAC MOTO CLUB

PLUS DE 2500€ DE LOTS À GAGNER

31 | MAI | 12H

1 TICKET 2€
3 TICKETS 5€

Le Bonnac Moto Club est ravi de vous annoncer le lancement de sa grande tombola !

- ➔ Plus de 2500€ de lots à gagner
- ➔ 2€ le ticket ou 5€ les 3 tickets

Début : 30 mars
Fin : 30 mai

Venez tenter votre chance et soutenir le club tout en repartant peut-être avec de superbes récompenses ! On vous attend nombreux au Bonnac Moto Club.

BIENVENUE À CÉCILIA ROUMILHAC

La commune de Bonnac-la-Côte a le plaisir d'annoncer l'ouverture du cabinet d'orthophonie de Cécilia Roumilhac, au 5 place de l'Europe, depuis le 16 mars 2026. Cette installation vient renforcer l'offre de soins de proximité sur notre commune, au bénéfice des habitants et des familles du territoire.

Les inscriptions sur la liste d'attente sont d'ores et déjà possibles en ligne via le lien suivant : <https://perfactive.fr/list/cecilia-roumilhac>

Nous lui souhaitons la bienvenue à Bonnac-la-Côte et une pleine réussite dans son activité.

BIENTÔT 16 ANS?

PENSEZ AU

RECENSEMENT



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici

INSTAGRAM @mairiedubonnac

LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse

X @DSNjeunesse

YOUTUBE @DSNjeunesse

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 numéro unique et gratuit

(Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF – sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet médical :

Dr. Morineau : 05 55 56 36 20

Dr. Etave : 05 55 36 18 19

Claire Mondot : 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Cabinet kinésithérapeute : Marie Berlanda,

Émilie Thomas et Solène Raymond

09 86 27 77 79

Cabinet d'orthophonie : Cécilia Roumilhac,

06 21 02 31 57

Ecole Primaire : 05 55 36 66 06

Ecole Maternelle : 05 55 39 21 72

Garderie scolaire : 05 55 36 86 30

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

05 55 04 19 31

Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Agence Postale Communale : 05 55 39 93 00

Communauté Urbaine Limoges Métropole :

05 55 45 79 00

www.limoges-metropole.fr



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

La mairie est régulièrement destinataire de réclamations liées aux nuisances sonores. Chacun le sait, le bruit constitue l'un des troubles de voisinage les plus mal ressentis, car il porte directement atteinte à la qualité du cadre de vie et peut également avoir des conséquences sur la santé.

Sont notamment concernés les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils motorisés, tels que tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques ou autres équipements bruyants. Les bruits occasionnels liés à certains chantiers ou à des loisirs motorisés, comme les motos ou les quads, peuvent également être source de gêne pour le voisinage. En complément de l'arrêté préfectoral en vigueur, ces activités ne doivent être exercées que dans les créneaux suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les nuisances sonores peuvent aussi résulter du comportement de personnes ou d'animaux, notamment des aboiements répétés.

La municipalité en appelle au civisme, au respect mutuel et au bon sens de chacun, afin de préserver la tranquillité de tous et de favoriser un cadre de vie harmonieux au sein de la commune.

NUISANCES SONORES : PRÉSERVER LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

BONNAC

la Côte

BONNAC INFO
Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-CÔTE
Tél. : 05 55 39 93 01 – Fax : 05 55 39 62 83
mairie@bonnac-la-cote.fr
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel – N°70
Avril | Mai | Juin 2026
Directeur de la publication
Cédric PELTIER
Photographe
Marilyne Lebert

Conception et impression
MaqprintGroupe | Limoges
Dépôt légal
2^{ème} trimestre 2026
N° ISSN en cours

Tous droits de reproduction, même partiels,
sont interdits sans l'accord de la rédaction.